

Ville de SERAING Dossier n°: PU/2025/3280

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Giovanni OLIVERI demeurant rue Lavoisier 22 à 4100 SERAING. Le terrain concerné est situé rue du Chêne 358 à 4100 SERAING et est cadastré 5ème division, section B, n° 95 H. Le projet vise à "diviser l'habitation unifamiliale en deux appartements" et présente les caractéristiques suivantes : Écart à l'article 106 du guide communal d'urbanisme (G.C.U. au Collège Communal du 23 avril 2018).

Article D.IV.40, al.3 du CoDT: "Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,

les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Kathleen BRYSSE (04.330.86.32).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 novembre 2025 au 10 décembre 2025 au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, (délégation du 3 avril 2025) (C.D.L.D. art. L1132-5)

> Kathleen BRYSSE Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE, (délégation du 13 février 2025) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

> M^{me} GELDOF TROISIÈME ÉCHEVINE